

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA
CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LA MONTÉRÉGIE
TENUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JEAN-BAPTISTE & DESJARDINS
13, RUE RONALDO-BÉLANGER À SAINTE-MARTINE
LE MARDI, 18 AVRIL 2023 À 19 HEURES**

Les membres du conseil d'administration présents,

M.	Luc Pouliot	Président
Mme	Karen Gearey	Secrétaire
M.	Sébastien Cervera-Carignan	Administrateur
Mme	Catherine Landry	Administratrice
Mme	Isabelle Gagné	Administratrice
M.	Claude Gervais	Administrateur
Mme	Valérie Raquepas	Administratrice
Mme	Marie-Josée Marois	Administratrice
Mme	Stéphanie Deguire	Relève au conseil d'administration
Mme	Alexandra Charron	Relève au conseil d'administration

Monsieur Maxime Lavoie, directeur général, Mesdames France Candau et Marie-Ève Thibault, adjointes à la direction générale, Vanessa Constantineau, conseillère principale en communication, gouvernance et vie associative, Noura El Basraoui, directrice principale, développement de marché, Nathalie Bertrand, directrice développement de marché, Chantal Daoust, directrice ressources humaines, services aux membres et soutien aux ventes, Katrine Kempffer, directrice adjointe, soutien aux ventes et Audrey Turcotte, directrice adjointe services aux membres et soutien aux ventes, ainsi que des membres du personnel assistent à la réunion.

Nombre total de personnes présentes:

Quatre-vingt-dix-sept (97) membres ayant droit de vote étaient présents à l'assemblée générale annuelle incluant huit (8) administrateurs et deux (2) relèves au conseil d'administration et plusieurs employés de la caisse.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Paul Sauvé, animateur de la soirée, présente monsieur Luc Pouliot, président du conseil d'administration, monsieur Maxime Lavoie, directeur général et madame Vanessa Constantineau, conseillère principale en communication, gouvernance et vie associative.

Il poursuit et présente une vidéo de monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Monsieur Sauvé fait une brève description du déroulement de la soirée et explique le fonctionnement de l'assemblée dans le respect du cadre officiel d'une assemblée générale annuelle.

Le président explique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que la répartition des excédents annuels et les ristournes feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours. Il rappelle que seuls les membres de plein droit et présents en salle peuvent proposer ou appuyer une résolution et voter.

Considérant qu'il y aura votation en direct, il y a lieu de nommer deux scrutateurs. Le président recommande madame France Candau, adjointe à la direction générale et Johanne Morand, agente administrative et soutien technique afin d'agir comme personnes scrutatrices. Ces deux personnes ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est adopté à l'unanimité de nommer mesdames France Candau et Johanne Morand comme personnes scrutatrices pour la durée de l'assemblée.

Le président procède à l'ouverture de la 17^e assemblée générale annuelle de la Caisse. Il était 19h09.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Sauvé mentionne que l'ordre du jour a été préalablement déposé sur le site Internet de la Caisse et que les membres présents ont reçu une copie à leur arrivée.

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour est adopté à la majorité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 19 AVRIL 2022

Le président précise que comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse et que nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé.

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle est adopté à la majorité.

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de poursuivre avec le rapport du conseil d'administration, le président présente les administrateurs de la Caisse.

Le président partage les principales orientations et réalisations de la Caisse. Il débute en désignant notamment la stratégie d'accompagnement proactive en matière d'autonomie financière auprès des membres vulnérables et la présentation d'une activité éducative en résidence pour aînées. Il poursuit avec la contribution à la relance socioéconomique et à la vitalité des régions du Fonds du Grand Mouvement qui a permis d'appuyer le projet du prolongement de la route verte en 2022 et termine avec le développement durable et la volonté d'accélérer la transition vers une économie plus sobre en carbone.

Monsieur Pouliot remercie ses collègues du conseil d'administration pour leur engagement, leur disponibilité et leur appui constant. Plus précisément, il remercie les membres du comité coopération qui a pour mandat l'éducation des membres et le développement du milieu par l'entremise d'aides financières versées par le fonds d'aide au développement du milieu. Il remercie également les membres du comité d'audit et de déontologie qui veille au respect des principes et règles déontologiques, les membres du comité gouvernance et éthique qui assure la mise en place de pratiques de gouvernance respectueuses des encadrements et des valeurs de Desjardins.

Le président poursuit en remerciant le directeur général et les 54 employés pour la qualité de leur travail et leur professionnalisme. Il termine en remerciant les 17 734 membres pour la confiance qu'ils témoignent au quotidien.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Monsieur Pouliot présente le rapport sur la surveillance relative à trois règles déontologiques pour l'année 2022.

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent;
3. La Caisse a octroyé un contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code. Ce contrat a été conclu dans le respect des règles déontologiques.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Une courte capsule vidéo est diffusée pour présenter les résultats financiers du Mouvement ainsi que ceux de la Caisse aux termes de l'exercice financier qui a pris fin le 31 décembre 2022.

Monsieur Lavoie tient à souligner le travail exceptionnel des employés et l'engagement des administrateurs élus en les remerciant chaleureusement. Le directeur général a une mention spéciale aux membres et les remercie pour leur confiance et leur fidélité.

À la suite de la présentation du bilan financier, l'animateur s'entretient avec le directeur général sur quelques sujets d'actualités tels que la hausse de taux dans le contexte économique actuel, l'évolution des habitudes de l'utilisation des services et le réseau de distribution. Le directeur annonce à l'assemblée que la Caisse de l'Ouest de la Montérégie a proposé à la Municipalité de Sainte-Martine d'acquérir l'immeuble abritant le Centre de services de Sainte-Martine dans une entente de gré à gré.

7. PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Madame Vanessa Constantineau est invitée par monsieur Sauvé à présenter le rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu. En 2022, la Caisse a remis plus de 300 000 \$ pour soutenir des initiatives porteuses dans différents secteurs d'activités.

Une courte vidéo présentant le bilan social est diffusée.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Pouliot invite les membres à poser leurs questions ou livrer leurs commentaires.

Monsieur *retiré* se questionne quant à l'annonce concernant le Centre de services de Sainte-Martine. Il désire savoir s'il y aura une réduction des services et du personnel en place puisque la Caisse désire diminuer sa superficie. Il demande également au directeur général si le Centre de services de Saint-Urbain-Premier sera réouvert. Monsieur Lavoie réitère que la Caisse désire réaffirmer sa présence à Sainte-Martine et qu'il n'est pas prévu d'ouvrir un Centre de services à Saint-Urbain-Premier.

Monsieur *retiré* considère que l'acquisition de l'immeuble par la Municipalité est somme toute une bonne nouvelle.

Monsieur *retiré* demande si la Caisse se trouve en bonne position comparativement aux autres Caisses. Le directeur général indique que nous sommes souvent dans le 1er et 2^e quartile des Caisses comparables.

Monsieur *retiré* veut savoir si une extension sera apportée pour la protection Equifax de 5 ans offerte lors de la fuite de données. Monsieur Lavoie indique qu'il s'agira d'une décision de la Fédération et qu'elle sera communiquée si tel est le cas. Il rappelle la bonne pratique de présenter tous les employés lors de l'assemblée générale annuelle.

Monsieur *retiré* aimerait faire une collecte de fonds pour les sinistrés de l'incendie de la semaine dernière dans la municipalité de Sainte-Martine.

9. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Monsieur Lavoie rappelle à l'assemblée que la proposition sur le partage des excédents annuels sera soumise à un vote en différé. Les détails concernant l'exercice du vote en différé seront expliqués plus tard.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres¹	2 314 k\$
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	31 490 k\$
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	147 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	13 k\$
	Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	33 964 k\$
	Affectation au FADM	(207) k\$
	Affectation à la RRE	(6 901) k\$
	Affectation à la réserve générale	(26 856) k\$
	Solde des excédents à répartir	0
	¹ Inclut 1 489 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes ² Net d'impôt FADM Fonds d'aide au développement du milieu RRE Réserve pour ristournes éventuelles	

À la suite de la présentation de la capsule vidéo portant sur la ristourne, le directeur général présente la proposition de versement du conseil d'administration pour l'année 2022.

Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022

1 681 733 \$

207 375 \$

FONDS D'AIDE AU
DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

1 474 358 \$

RISTOURNES AUX MEMBRES

Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			185 k\$
Épargne et placements			208 k\$
Fonds		0,58 \$	66 k\$
Prêts et marges de crédit			462 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$/1 000 \$ de prime		188 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		95 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³		244 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		25 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			1 473 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Le président demande maintenant une proposition pour la recommandation de partage des excédents.

Sur proposition dûment faite et appuyée, la recommandation de répartition des excédents sera soumise au vote dans les quatre (4) jours qui suivent après les présentations et discussions de ce soir.

10. **RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE**

Le président résume brièvement la démarche du profil collectif enrichi en précisant que les cibles de compétences et de représentativité sont revues chaque année en fonction de la réalité et des besoins du conseil d'administration par le comité de mise en candidature.

Puisque Monsieur Luc Pouliot sollicite un nouveau mandat, il est invité à quitter la scène et à prendre place dans la salle. Le directeur général agira à titre de président d'élection. Madame Karen Gearey agira en tant que secrétaire.

Madame Isabelle Gagné est invitée à présenter le rapport du comité de mise en candidature en remplacement de madame Roxanne Hébert, présidente du comité. Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours à partir du 18 janvier 2023. Pour l'assemblée générale de cette année, 4 postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de candidats répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

COMPÉTENCES <ul style="list-style-type: none">▪ Gestion financière▪ Comptabilité▪ Agriculture▪ Éducation	REPRÉSENTATIVITÉ GENRES <ul style="list-style-type: none">▪ Homme : 4▪ Femmes : 0 GROUPES D'ÂGE <ul style="list-style-type: none">▪ 35-49 ans : 2▪ 65 ans et + : 2	REPRÉSENTATIVITÉ GÉOGRAPHIQUE GROUPES OU SECTEURS <ul style="list-style-type: none">▪ Groupe A : Mercier▪ Groupe B : <u>Sainte-Martine</u>▪ Groupe D : Universel
--	---	--

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur* et le *Code de déontologie de Desjardins*.

Un document de présentation a fait l'objet de dépôt sur le site Internet de la Caisse et est disponible à la Caisse sur demande.

Monsieur Lavoie présente les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

Pour le groupe A (Mercier)

Luc Pouliot

Pour le groupe B (Sainte-Martine)

Valérie Raquepas

Pour le groupe D (Universel)

Sébastien Carignan-Cervera
Claude Gervais

11. ÉLECTION PAR ACCLAMTATION

Monsieur Lavoie mentionne que nous avons 4 postes à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler. Sont donc déclarées élues aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

Pour le groupe A, monsieur Luc Pouliot

Pour le groupe B, madame Valérie Raquepas

Pour le groupe D, monsieur Sébastien Carignan-Cervera et monsieur Claude Gervais

Le président d'élections félicite tous les élus.

12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS – VOTATION EN DIFFÉRÉ

Monsieur Sauvé rappelle que les membres seront appelés à voter sur le projet de répartition des excédents annuels.

Autres précisions concernant l'exercice du vote :

- Seuls les membres de plein droit pourront voter.
- Toute la documentation de référence est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse. Vous avez déjà accès aux rapports annuel et financier complets qui furent récemment déposés sur le microsite de la Caisse.
- Pour voter, rendez-vous sur AccèsD et cliquez sur le bouton « Mon vote ». Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes. Vous pouvez également accéder à la votation par le biais du site Internet de votre caisse, et même, sur la page d'accueil du desjardins.com.
- Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD. Vous pouvez le faire en contactant votre caisse. Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

Pour voter ce soir, des bornes de votation installées dans la salle sont disponibles et le seront en Caisse pour les 4 prochains jours.

La période de votation est ouverte dès ce soir, à 20h37, pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le samedi 22 avril 2023.

PRÉCISION SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS

- Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront publiés sur le site Internet, sur la page Facebook de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.
- En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

13. TIRAGE DES PRIX DE PRÉSENCE

Avant de procéder au tirage des prix de présence, le directeur général souligne le départ prochain à la retraite de madame France Candau, adjointe à la direction générale et introduit monsieur Michel Doucet aux membres. Monsieur Doucet qui est vice-président et gestionnaire de portefeuille chez Desjardins, entretiendra l'assemblée sur les perspectives économiques dans un contexte d'incertitude.

Monsieur Sauvé procède au tirage des prix de présence afin de remercier les membres d'avoir assisté à notre assemblée générale annuelle.

Au total, nous avons 10 chèques-cadeaux à offrir à nos membres en prix de présence.

Les gagnants sont :

<i>Retiré</i>	50 \$ Le Reggiano
<i>Retiré</i>	50 \$ Le Reggiano
<i>Retiré</i>	25 \$ Ruban Bleu
<i>Retiré</i>	25 \$ Ruban Bleu
<i>Retiré</i>	25 \$ Le Sacré Pain
<i>Retiré</i>	25 \$ Le Sacré Pain
<i>Retiré</i>	25 \$ Restaurant Grégoire
<i>Retiré</i>	25 \$ Restaurant Grégoire
<i>Retiré</i>	25 \$ Champ Libre
<i>Retiré</i>	25 \$ Champ Libre

14. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation, auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur la répartition des excédents annuels :

96,76% des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Les résultats ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 25 avril 2023, à 16 h 41.

Président

Secrétaire